

## Notions clés sur le Baluchonnage, pour le rétablissement de l'article 37 de la Loi Autonomie

« *La politique consiste à rendre possible ce qui est nécessaire* ». Richelieu.

- **La Maladie d'Alzheimer : un problème de santé publique**

880 000 malades diagnostiqués, **3 millions de personnes concernées en France**.

225 000 nouveaux malades chaque année. 20% des plus de 85 ans sont atteints.

- **La Maladie d'Alzheimer atteint une personne, un couple, une famille**

La perte d'autonomie du malade requiert la présence et l'assistance croissante puis constante des proches (conjoint, enfants, fratrie...) qui deviennent « aidants » au quotidien. **Les « aidants » ont une perte d'espérance de vie de 2 ans, en conséquence directe de leur situation. 40% des « aidants » décèdent avant la personne malade qu'ils accompagnent.** La reconnaissance sociale de la contribution des aidants est nécessaire, mais elle doit s'accompagner d'une offre de services dédiés, répondant à leurs besoins, qui les soutiennent concrètement dans leur vie quotidienne.

- **Le répit de longue durée, un besoin non satisfait à ce jour**

La santé comme la qualité de vie des aidants dépendent de la qualité de l'accompagnement (soutien) et du répit (temps passé hors de la situation d'aide) dont ils bénéficient. A ce jour, les seules solutions de répit de longues durées (plusieurs jours d'affilée) impliquent un déplacement du malade (hébergement temporaire en structure collective le plus souvent). Mais **l'hébergement temporaire est porteur de risques pour la santé des personnes atteintes de maladie d'Alzheimer et troubles apparentés** : Pertes des repères, désorientation, aggravation des troubles cognitifs et praxiques ; Anxiété, dépression, apathie ; Troubles du comportement majorés ; Apparition ou aggravation de la perte d'autonomie (incontinence, difficultés locomotrices...).

- **Le modèle du Baluchonnage, une solution simple à fort impact :**

**Il permet d'accompagner et de soulager l'aidant, sans préjudice pour la personne malade.** Il offre un service unique de répit et d'accompagnement, qui repousse l'institutionnalisation du malade, en moyenne, de 2 ans. Il permet à l'aidant de prendre un répit hors de son domicile quelques jours par année (maximum 14). **Un service qui mobilise peu de moyens humains et financiers, pour une importante amélioration de la qualité de vie des aidants et des personnes malades.**

**Baluchon Alzheimer Québec** : est un organisme à but non lucratif québécois dont la mission est de dispenser des services de répit et accompagnement de 4 à 14 jours 24 heures sur 24, auprès des familles dont un membre est atteint de la maladie d'Alzheimer. Baluchon Alzheimer est une solution qui permet aux personnes atteintes de cette maladie de vivre chez eux le plus longtemps possible, en évitant d'épuiser leur proche et en repoussant le plus loin possible le placement en institution.

**Le Réseau Euro Québec autour de Baluchon Alzheimer** : est un réseau de coopération qui se donne comme mission de promouvoir et développer les services de baluchonnage en France, pour les familles dont un membre est atteint de la maladie d'Alzheimer. Pour cela, il oeuvre à soutenir les porteurs de projets dans leur démarche de création, de formation, de prestation de services de qualité, pérennisation et d'évaluation, grâce au dialogue, à la coopération et à l'échange d'information, d'expériences et de bonnes pratiques en France, en Europe et avec le soutien de Baluchon Alzheimer Québec.